

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
11 Juin 2025

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 21

Votants 28

2025D093

**OBJET :**

**25b. FORMATION.  
ACCORD DE PRINCIPE  
POUR  
CONVENTIONNER  
AVEC DES GEIQ POUR  
LA MISE A  
DISPOSITION  
D'APPRENTIS AVEC LE  
GEIQPSAL POUR LA  
MISE À DISPOSITION  
D'UN APPRENTI EN  
BPJES ANIMATION  
SOCIO-ÉDUCATIVE ET  
CULTURELLE. ANNÉE  
2025-2026.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 26/06/2025

Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le

30.06.2025  
ID : 069-215904004-20250617-2025D093-DE



L'an deux mil-vingt-cinq, le dix-sept JUIN à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – Mme CLINKEMAILLIE Colette Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme BOULENGER Delphine, **procuration** à Mme BILLIAU Marie-Françoise  
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. LAPIERRE Julien  
Mme BLANQUART Marine, **procuration** à Mme BEURAERT Martine  
M. CITERNE Joël, **procuration** à Mme MARMINION-OBERT Nadine  
Mme LORPHELIN Martine, **procuration** à Mme PETITPRET Sabine  
M. DELVOYE Philippe, **procuration** à M. DELFLY Jean-Louis  
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

**ABSENT :** M. TREDEZ Alain

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la Mission Locale propose aux communes de Flandre Intérieure de s'associer pour permettre le déploiement d'actions en apprentissage en CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE) et en BPJES Animation Socio-Educative et Culturelle en partenariat avec des GEIQ.

Le service Périscolaire et le Multi-Accueil travaillent sur une mutualisation de leurs besoins et ainsi étudient la faisabilité d'accueillir un ou 2 jeunes inscrits dans ce parcours. Cet ou ces apprentis interviendraient sur les sites périscolaires : locaux périscolaires Victor Hugo ou Bézégher, en animation et direction d'accueil collectif de mineurs ainsi qu'au Multi-Accueil les Chatons.

L'étude en cours consiste à voir si nous aurions suffisamment d'heures de pratique à proposer à un apprenti. La ou les personnes pourraient participer à l'animation et la surveillance de la pause méridienne, être animateur à chaque vacance scolaire, monter des projets avec certains publics et pallier au fonctionnement à flux tendu du Multi Accueil.

Dans les 2 cas, le GEIQ met à disposition l'apprenti à la commune et gère tout l'aspect RH, prend en charge les coûts de formation. Il refacture à la commune le coût de mise à disposition en fonction de l'état de présence de l'apprenti.

La mise en place de ces 2 actions ne sera effective que si l'étude de faisabilité confirme la possibilité d'accueil et que le profil du (ou des candidats) qui nous sera proposé nous convient.

Mais pour ne pas passer à côté de cette opportunité pour la rentrée, l'assemblée est invitée à donner un accord de principe sur cette démarche.

.../...

Envoyé en préfecture le 26/06/2025

Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le 30-06-2025

ID : 059-215904004-20250617-20250093



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN**  
**OBJET : 25b. FORMATION. ACCORD DE PRINCIPE POUR CONVENTIONNER AVEC DES GEIQ POUR LA MISE A DISPOSITION D'APPRENTIS AVEC LE GEIQPSAL POUR LA MISE À DISPOSITION D'UN APPRENTI EN BPJES ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE ET CULTURELLE. ANNÉE 2025-2026.**

Le GEIQPSAL est un groupement d'employeurs depuis 2009 spécialisé dans les métiers du sport. La commune travaille déjà avec ce partenaire pour la mise à disposition d'intervenants sportifs dans les écoles.

Pour ces mêmes services, il nous serait possible de recourir également au GEIQPSAL pour prendre des personnes qui prépareront le BPJEPS Animation Socio-Educative et Culturelle sur 12 mois de septembre 2025 à août 2026 en contrat d'apprentissage (diplôme de niveau 4). L'organisme de formation est l'UFCV qui viendra dispenser la formation sur Hazebrouck. Le rythme hebdomadaire est 2 jours de formation les lundi et mardi (14h) et 3 jours en entreprise avec possibilité d'annualiser le temps de travail pour assurer des périodes de centre de loisirs.

Le coût annuel (aide déduite) est compris entre 2316 € et 18 756 € selon l'âge de l'apprenti (soit entre 193 € et 1548 € mensuel à charge de la mairie).

L'assemblée invitée, à l'unanimité :

- autorise le principe de conclure avec le GEIQPSAL un ou des contrats en alternance pour l'année scolaire 2025-2026,
- impute la dépense au budget.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Le Maire**

Joël DUYCK



**La Secrétaire de Séance**

Sandra BOULENGUER - PLÉ



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.